

0860006P
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY
2 RUE EDOUARD BRANLY
86106 CHATELLERAULT CEDEX
Tel : 0549025260

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/06/2022
Réuni le : 20/06/2022
Sous la présidence de : Philippe Palisse
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Malesherbes. , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

VISITE DE L'AMI - Atelier, Musée de l'imprimerie et du groupe Maury Imprimeur

Date : du 7 au 9 mars 2023

Enseignants responsables : Mme FAURE, Mme SURLEAU et Mme LOIZEAU-CHEVALLIER

Elèves concernés : 1ère BP RPIP et AMACV

36 élèves et 4 accompagnateurs

Financement :

La participation de l'établissement s'élèvera à hauteur de 699 €

La participation des familles s'élèvera à hauteur de 65 € par élève

La participation de la région s'élèvera à hauteur de 100 € par élèves, une priorisation n°1 auprès de la région sera faite dans le cadre de la mobilité collective.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les contrat et conventions afférents à ce projet.
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à accepter tout don éventuel.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

VISITE DE L'AMI
Du 7 au 9 mars 2023
BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET
36 élèves et 4 accompagnateurs

	DEPENSES		RECETTES
Transport : Cars MILLET	2 200,00 €	<u>Participation</u>	
Hébergement : 19 € x 40 personnes x 2 nuits Chauffeur : 20 € x 2 nuits	1 520,00 € 40,00 €	Etablissement 4 accompagnateurs	699,00 €
Restauration : <i>Mercredi et jeudi :</i> 2 petits-déjeuners : 5,5 € x 40 pers. x 2 2 Déjeuners : 10 € x 40 pers. x 2 <i>Mardi et Mercredi :</i> 2 dîners : 11 € x 40 pers. x 2 Chauffeur : 2 petits-déjeuners x 5,5 € 2 dîners x 11 €	440,00 € 800,00 € 880,00 € 11,00 € 22,00 €	Participation familles : (...65 X ...36.élèves)	2 340,00 €
visites, billetterie : Atelier AMI le 7/03/2023 Visite thématique sur l'histoire de la presse Visite fabrique artisanale de papier et imposition Visite imprimerie Autres dépenses :	726,00 €	Région Mobilité collective (100 € x 36 élèves)	3 600,00 €
		autres partenaires	
TOTAL DEPENSES	6 639,00 €	TOTAL RECETTES	6 639,00 €

Prix du revient du projet par personne	165,98 €
--	----------

Le Proviseur,

P. PALISSE

La Gestionnaire

S. BALUTAUD

BIEN_20212022_42_0860006P_220628184553

0860054S

ACADEMIE DE POITIERS

RECTORAT - DSDEN VIENNE ACADEMIE DE POITIERS

22 RUE GUILL. VII LE TROUBADOUR

86022 POITIERS CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires VISITE DE L'AMI - At

Établissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY-0860006P

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 42

Année scolaire : 2021-2022

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :